



BILAN D'ACTIVITÉ

Meurthe-et-Moselle

2023

www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
MEURTHE-ET-MOSELLE



SOMMAIRE

EDITO	P.5
RÉSULTATS FINANCIERS	P.6
RÉSULTATS FINANCIERS	P.6
DÉMARCHE QUALITÉ PERFORMANCE	P.6
MISSIONS ET ORGANISATION	P.7
NOS MISSIONS	P.7
NOTRE ORGANISATION	P.7
DÉVELOPPER LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES AGRICOLES, ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS	P.8-19
INSTALLATION - TRANSMISSION	P.8
UNE DYNAMIQUE POUR FAVORISER LA TRANSMISSION-INSTALLATION EN MEURTHE-ET-MOSELLE	P.9
CONSEIL STRATÉGIQUE	P.9
RÉAGIR	P.9
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ÉLEVEURS	P.10
IDENTIFICATION	P.10
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE	P.10
BÂTIMENTS	P.11
DIVERSIFICATION	P.11
DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ AVEC BIENVENUE À LA FERME	P.12
AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT	P.13
RÉGLEMENTATION	P.13
ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS LA FUTURE PAC	P.13
MESPARCELLES : UNE RESSOURCE 100% DIGITALE, LEADER DE LA TRAÇABILITÉ	P.14
MISE EN PLACE D'UN APPUI À LA RÉGLEMENTATION	P.14
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	P.15
CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE (CSP)	P.15
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P.15
ÉNERGIES	P.16
ENVIRONNEMENT	P.17
ASSOCIER AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ	P.17
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, ANTICIPER LE MANQUE D'EAU	P.18
ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS EN ZONE VULNÉRABLE	P.18
ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE AVEC LA CERTIFICATION HVE	P.19
FORMATION	P.19
CRÉER DE LA VALEUR DANS LES TERRITOIRES, ÊTRE LE PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS	P.20-27
URBANISME	P.20
FONCIER	P.21
AGRIVOLTAÏSME	P.21
JURIDIQUE & OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES	P.21
EMPLOI ET PACE	P.22
LA MISSION DE RECYCLAGE AGRICOLE DES DÉCHETS	P.23
FORÊT	P.23
ALIMENTATION DE PROXIMITÉ ET CIRCUITS COURTS	P.24
RESTAURATION COLLECTIVE & DÉVELOPPEMENT LOCAL	P.25
CONFÉRENCE DES MAIRES, GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE & COMMISSION AGRICOLE	P.26
LANCEMENT DU PROGRAMME «LEADER» 2023-2027	P.27
PROGRAMME DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU PAYS TERRES DE LORRAINE	P.27
PCAET	P.27
RENCONTRE DES COLLECTIVITÉS	P.27
ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRE	P.27
DIALOGUE SOCIÉTÉ, CRÉER DU LIEN ENTRE AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ	P.28-31
BIENVENUE À LA FERME : RAPPROCHER PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS	P.28
DEUXIÈME ÉDITION DE LA FERME À L'HÔPITAL, OPÉRATION DE PANIERS FERMIS DE FIN D'ANNÉE	P.28
BIENVENUE À LA FERME ET GRAND JEU DU CALENDRIER DE L'AVEUT SUR FACEBOOK	P.28
PROMOUVOIR L'AGRICULTURE	P.29
LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU GRAND EST	P.30-31



Nous sommes un département rural, 2/3 de la surface du département sont des terres agricoles & des forêts, avec plus de 1800 exploitations. L'agriculture a un rôle nourricier, mais aussi économique et social important dans la vie du territoire. Elle apporte de la valeur ajoutée. C'est un moteur de développement local.

La société a besoin d'une agriculture de qualité pour se développer. Dans une période d'importantes transitions (climat, technologies, environnement, attentes sociétales, démographie agricole...).

Il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs et les agricultures dans ces mutations, de créer de la valeur dans les territoires, et de capitaliser sur l'humain.

C'est ce que nous faisons au sein de la Chambre au travers de notre projet CAP2025 et en accompagnant au quotidien, en proximité, les agriculteurs d'une part, mais aussi les collectivités locales dans ces transitions. L'agriculture est parfois décriée, mais elle est aussi porteuse de solutions !

La multi-performance est un enjeu fort. L'agriculture doit produire en répondant au changement climatique, aux attentes sociétales, aux ressources disponibles. Nous sommes présents

et accompagnons les agriculteurs vers des modèles plus résilients : 1 agriculteur sur 2 dans le département est concerné par une opération en faveur de l'eau, la certification HVE se développe largement, déjà 10,2% de la SAU en AB.

L'humain est au cœur du dispositif, avec l'enjeu du renouvellement des générations, la formation agricole, pour donner envie aux jeunes de s'engager en agriculture.

La nécessité est de revenir à la fonction première de l'agriculture, celle de nourrir la population. Pour répondre à la demande des consommateurs de proximité, nous accompagnons les agriculteurs dans leurs projets de diversification via notre réseau Bienvenue à la Ferme, la mise en relation avec la RHD et d'autres débouchés. Nous accompagnons également les collectivités, notamment dans la création de nouveaux marchés.

Notre objectif est de permettre le maintien d'une agriculture forte, durable, permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier et d'être reconnus dans leur rôle essentiel pour la société.



Laurent ROUYER,
Président de la Chambre d'agriculture 54.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle poursuit sa transformation.

Depuis trois ans, la pandémie, la crise mondiale, les changements... exigent beaucoup de nous au quotidien, et font apparaître des enjeux et des défis majeurs pour l'agriculture de notre département, qualifiables en 5 S :

- Sérénité dans les fermes, les agriculteurs doivent vivre dignement de leur métier, dans un contexte sociétal bienveillant.
- Sécurité alimentaire, sécuriser une alimentation de qualité pour tous à l'horizon 2030.
- Souveraineté énergétique, tendre vers une plus grande autonomie énergétique, tout en visant la neutralité carbone.
- Source de bioproduits, soutenir le développement de produits biosourcés.
- Santé des milieux (sols, air, eau), préserver la santé des milieux pour sécuriser les productions dans un contexte de changement climatique.

En 2024, plus que jamais, nous devons mobiliser nos compétences pour vous accompagner dans toutes ces transformations, en lien avec notre politique d'entreprise.

Notre offre de services, la plus complète du marché, se décline en 4 marques :



adaptées à vos besoins (agriculteurs et territoires).

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, est un développeur de progrès, et le Partenaire idéal de vos projets.



Richard CHERRIER,
Directeur de la Chambre d'agriculture 54.



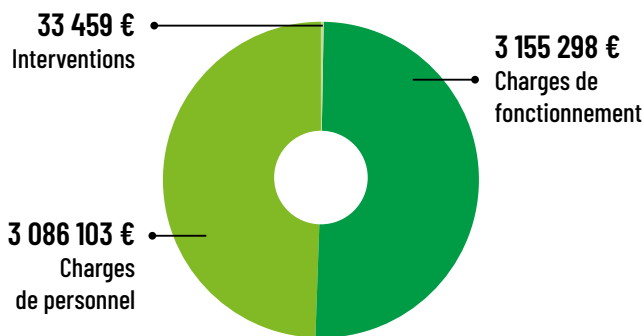
RÉSULTATS FINANCIERS

Dépenses
6 274 860 €

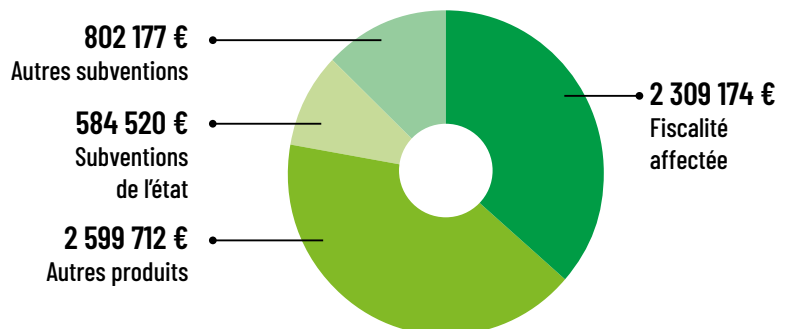
Recettes
6 295 583 €

Résultat d'exploitation
20 723 €

Dépenses 2023



Recettes 2023



DÉMARCHE QUALITÉ PERFORMANCE

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle met les besoins de ses ressortissants au cœur de sa démarche qualité. L'évolution du monde agricole et la mise en œuvre de notre projet stratégique ambitieux résolument tourné vers le développement nous amènent à construire, ensemble, une offre de conseil et de services dynamiques, créatrice de valeurs ajoutées, et adaptée aux besoins des agriculteurs et des collectivités.

La réalisation d'audits anime la démarche d'amélioration continue et permet à la Chambre d'agriculture d'être conforme aux exigences du référentiel Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires et de bénéficier de l'agrément d'entreprises exerçant une activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.



En 2023,

88%

des stagiaires de la formation des actifs agricoles dispensée par la Chambre d'agriculture sont satisfaits, voire très satisfaits, de la formation suivie.

680

agriculteurs ont fait confiance à la Chambre d'agriculture pour réaliser leur déclaration PAC,

soit **+ 12 %**

par rapport à l'année précédente.



NOS MISSIONS



PRÉSENTATION - La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle en vidéo



Représenter les intérêts du monde agricole

vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions



Être un partenaire privilégié des collectivités territoriales

pour la gestion de l'espace et des projets d'animation locale



Contribuer à la performance économique de l'agriculture

en accompagnant les projets de développement économique tout en assurant le lien indispensable avec les partenaires et les filières



Anticiper les mutations, innover, diffuser des références

par la recherche et le développement, les études et prospectives



Former, informer, conseiller les agriculteurs

au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs



Assurer des missions de service public auprès des agriculteurs

(Point Info Transmission, Point Accueil Installation, CFE, identification et traçabilité des animaux...)



NOTRE ORGANISATION

Une assemblée constituée de **34 membres élus** pour 6 ans (2019-2025) et de 3 membres associés définit la stratégie de la Chambre d'agriculture.

63

collaborateurs au service des **agriculteurs** et des **collectivités**, répartis en 3 pôles métiers :



Agronomie
Environnement



Collectivités &
Développement local



Économie
Élevage

Des marques au service de nos clients :

PROAGRI
POUR VÊTRE, ALLÉGER VOTRE ET DEMAIN

PROAGRI
mes parcelles
L'accélérateur de performances

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS



DÉVELOPPER LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES AGRICOLES



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Pour développer les performances des entreprises agricoles

Au sein de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, nous avons pour mission d'accompagner les agriculteurs en proximité, dans toutes les étapes de la vie de leur exploitation agricole, de l'installation à la transmission et quel que soit leur système de production. Dans un contexte de transitions multiples pour l'agriculture (climatique, environnementale, digitale, évolution des attentes sociétales...), nos conseillers experts accompagnent les exploitants dans leurs stratégies, sur les dimensions techniques et économiques et dans l'évolution de leurs pratiques pour une agriculture performante, rentable et durable.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PROAGRI couvre toute l'offre de services et d'outils 100% dédiés aux agriculteurs proposée par le réseau des Chambres d'agriculture.

Installation - Transmission

La Chambre d'agriculture accompagne les porteurs de projet d'installation. Après un premier contact via le Point Accueil Installation (PAI), nos conseillers les appuient dans la préparation de leur projet d'installation (formation, études de faisabilité technico-économique, conditions de financement...).

Face aux départs en retraite massifs à prévoir parmi les agriculteurs du territoire, la transmission des exploitations et leur reprise est un enjeu crucial pour la vie économique et sociale de notre territoire. Les collectivités l'ont bien compris.

En 2023, la Chambre d'agriculture a poursuivi son action avec plusieurs initiatives menées par le Point Info Transmission animé par la Chambre d'agriculture : envoi de newsletters aux agriculteurs pour les informer, rendez-vous de la transmission, sensibilisation, accueil et conseil gratuits pour faire le point sur son projet, être informé des démarches à mener et être orienté vers les structures compétentes pour chaque problématique. De même, le Répertoire Départ Installation permet aux agriculteurs d'être plus facilement identifiés par des candidats à l'installation.

51

études économiques pour l'installation

↑ 42

rendez-vous au Point Info Transmission



71

porteurs de projets accompagnés dans leur professionnalisation

5 articles
dans la presse agricole

+ de 80

futurs cédants ont bénéficié d'une information collective
rendez-vous personnalisé
ou d'une formation

Une dynamique forte pour favoriser la transmission-installation en Meurthe-et-Moselle

Quinzaine de la transmission-reprise, posts sur les réseaux sociaux, réunions d'information sur différents territoires, vidéos promotionnelles, articles mensuels dans la presse agricole, reportage dans la presse grand public, les conseillers de la Chambre d'agriculture n'ont pas ménagé leurs efforts pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de bien préparer leur transmission, les informer sur les démarches à entreprendre, les former, les mettre en relation avec de potentiels repreneurs. Au total ce sont plus de 80 agriculteurs qui ont pu en bénéficier avec des retours très encourageants.



« Face à l'enjeu du renouvellement des générations, la Chambre d'agriculture a accéléré son action en 2023, en travaillant à la fois auprès des collectivités et en sensibilisant les futurs cédants lors d'événements, de formations et via diverses communications. »

François-Etienne MERCIER,
élu membre du Bureau
de la Chambre d'agriculture



Conseil Stratégique

Un point fort des conseillers de la Chambre d'agriculture réside dans une approche globale de l'exploitation dans le conseil prodigué, mettant en oeuvre des compétences pluridisciplinaires. La dimension technique est aussi bien prise en compte que la dimension économique afin de fournir des réponses personnalisées adaptées à chaque système d'exploitation. Le conseil stratégique constitue un véritable outil d'aide à la décision pour les exploitants agricoles, qu'il s'agisse de réorienter l'activité, d'organiser le travail sur l'exploitation, de réaliser des investissements ou d'améliorer les performances économiques.



La Chambre d'agriculture anime la cellule départementale Réagir qui intervient sur demande des agriculteurs en appui des exploitations agricoles. Elle apporte une aide dans la recherche de solutions face aux difficultés techniques et/ou économiques et financières, en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'exploitation.

Réagir
Solidarité &
Accompagnement 54



Accompagnement technique des éleveurs

Nos conseillers sont des interlocuteurs privilégiés pour les éleveurs. Proches du terrain, ils accompagnent l'optimisation des systèmes de production et conseillent les agriculteurs face aux transitions pour des exploitations d'élevage viables et pérennes.

120

études de projet

50

bilans fourragers réalisés



Valorisation de l'accompagnement des éleveurs à travers la réalisation de vidéos (ici formation ostéopathie animale)

« Grâce à son expertise en matière de conseil stratégique et technique, l'équipe Economie-Elevage de la Chambre d'agriculture aide les éleveurs à développer leurs performances. Notre objectif est de proposer une offre de services au plus près des besoins des exploitations. C'est pourquoi nous avons décidé de développer en 2023, une offre d'accompagnement de groupe et un conseil en nutrition animale. »

Michel MAGRON,
élu membre du Bureau
de la Chambre d'agriculture



Réseaux d'élevage

Animatrice des réseaux d'élevage du département en partenariat avec des éleveurs volontaires et l'Institut de l'Elevage, la Chambre d'agriculture assure le suivi et la valorisation locale des références technico-économiques à travers des publications et des rencontres organisées dans les fermes du réseau. Objectif : obtenir des références fiables pour apporter un conseil pertinent.

38

fermes participent aux réseaux d'élevage
(19 bovins lait, 11 bovins allaitants, 8 ovins)



Identification

62 538

bovins identifiés

49 836

ovins & caprins identifiés

591

élevages avec certification de parenté



Valorisation des réseaux d'élevage à travers la réalisation de vidéos (ici sur les robots de traite)

Bâtiments

Les équipements et bâtiments agricoles représentent plus d'un tiers des charges d'une entreprise agricole et peuvent être vecteurs d'innovation. Leur choix oriente durablement les pratiques et les performances économiques des exploitations. Ils doivent répondre à des enjeux de sécurité, de praticité, de bien-être animal, d'écologie. Nos conseillers accompagnent les agriculteurs dans leurs projets : conseil sur les aménagements, estimation, accompagnement au permis de construire, pour le montage de dossiers d'aides à l'investissement...

47

dossiers IPAGE accompagnés

85

estimations de bâtiments

30

permis d'exploiter

31

estimations de matériel



Diversification

Fortes d'une expertise reconnue, nos conseillères accompagnent les entreprises agricoles dans leurs projets de diversification, tant sur la mise en place d'ateliers de transformation de leurs produits, que dans le développement de la vente en direct ou en circuit court.

La Chambre d'agriculture intervient sur un conseil à la fois technique, réglementaire, sanitaire, économique et commercial pour concrétiser les projets des agriculteurs.

75

contacts pour le Point Info Diversification

14

dossiers économiques

5

dossiers PCAE Diversification

5

formations organisées dans les domaines techniques et réglementaires

15

dossiers demande de paiement subventions

1

dossier étude de marché



Développer son activité avec Bienvenue à la Ferme



Avec Bienvenue à la ferme, nous apportons la force d'un réseau national reconnu par les agriculteurs qui souhaitent vendre leurs produits fermiers, proposer de l'accueil à la ferme, de l'hébergement, une ferme auberge ou un projet de ferme pédagogique. C'est une opportunité pour développer sa clientèle et son activité.

Adhérer à Bienvenue à la ferme en Meurthe-et-Moselle implique de répondre à un cahier des charges produits fermiers et/ou accueil à la ferme afin d'obtenir l'agrément nécessaire qui est une preuve de qualité et de conformité aux valeurs du réseau pour les clients. C'est aussi rejoindre un groupe dynamique d'une soixantaine de fermes réparties sur l'ensemble du département.

Les bénéfices pour les agriculteurs sont l'échange de pratiques avec les pairs, une information réglementaire régulière, une offre de formations dédiées sur-mesure, des opportunités de débouchés (marchés, GMS, restauration collective...), la promotion des animations et produits des exploitations via les canaux de communication de la Chambre d'agriculture, la visibilité nationale sur le site web bienvenuealaferme.fr (plus de 400 000 vues mensuelles) et sur une carte départementale « Vivez, mangez fermier » actualisée chaque année. Le réseau offre également la possibilité de participer à des opérations de promotion conjointes avec les Chambres d'agriculture du Grand Est notamment à l'occasion d'événements comme l'Élevage en fête à Lunéville, le Grand Est

Mondial Air Ballon à Chambley, la Ferme de Stan à Nancy et le Salon de l'Agriculture à Paris.

En 2023, les adhérents ont notamment pu profiter de webinaires, de journées d'information et de partage d'expériences sur le terrain, sur la transformation des légumes et des fruits, la réduction de ses emballages en circuit court, le calcul de son coût de revient, les solutions de paiement sécurisé, les séjours à la ferme, afin d'élaborer une offre adaptée aux tendances du marché.

Au sein du réseau, des groupes régionaux se sont également réunis autour de la médiation par l'animal, des fermes auberges, des vacances d'enfants à la ferme et les fermes pédagogiques, du développement de la réservation en ligne pour l'hébergement (ELLOHA) et les visites à la ferme.

Nouveauté 2023 : les Anniversaires à la ferme, le calendrier de l'Avent promu sur Facebook pour augmenter la visibilité du réseau, la signature d'une convention actualisée avec les services de l'Éducation Nationale et les fermes pédagogiques, la possibilité de faire des chèques cadeaux de produits Bienvenue à la Ferme.



Signature convention avec les services de l'Éducation Nationale

+ 9

adhérents
en 2023

4

campagnes d'événements
grand public

8

webinaires et rencontres de partages de pratiques
sur des thèmes innovants

Des groupes thématiques régionaux

« La nouvelle stratégie portant sur le développement de la marque Chambre Bienvenue à la ferme porte ses fruits. Les adhésions en constante augmentation construisent aujourd'hui un réseau fort diversifié et dynamique. Le comité de pilotage, en collaboration étroite avec les adhérents, est force de proposition et donne de belles perspectives pour répondre à une demande toujours croissante de la part des consommateurs

tant sur la partie accueil à la ferme que produits fermiers. L'accompagnement aux adhérents par nos collaboratrices en charge du dossier est plus que salué. La satisfaction et la juste réponse aux besoins de nos agriculteurs restent avant tout notre priorité. »

Baptiste LESPAGNOL,
Vice-président
de la Chambre d'agriculture.



Agronomie-Environnement

« Au sein du service agronomie environnement, notre volonté est de sécuriser les exploitations vis à vis des différentes réglementations en perpétuelle évolution mais aussi d'adapter nos systèmes face au changement climatique.

Pour cela, nous mettons en œuvre des solutions individuelles et collectives d'accompagnement des exploitations agricoles : bulletins d'informations, formations sur différentes thématiques, suivi collectif et individuel, appui à la déclaration PAC...

Face au changement climatique, nous développons un ensemble de projets autour de la diversité des cultures et des variétés, la gestion de l'eau ; l'objectif est de partager avec les exploitants les connaissances, de mutualiser les expériences pour une meilleure adaptation des exploitations agricoles. »

Jérémy JENNESON,
Vice-président
de la Chambre d'agriculture.



Réglementation

La réglementation tient une place croissante dans la vie des exploitations agricoles, avec une complexité de plus en plus accrue. Les équipes de la Chambre d'agriculture assurent l'accompagnement et l'information des agriculteurs dans de nombreux domaines : installations classées, directive nitrates, conditionnalité... et aussi de manière significative dans les déclarations PAC. En 2023, le nombre d'agriculteurs ayant fait appel à la Chambre d'agriculture pour la déclaration PAC a encore progressé.

↑ **680**

déclarations PAC accompagnées

+ de 100 conseils téléphoniques informels

soit environ 40% des exploitations
du département

Accompagner les agriculteurs vers la future PAC

Dans la poursuite des webinaires et informations réalisés en 2022 sur la future PAC, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a organisé 4 réunions d'information sur le département au printemps 2023 et a continué d'apporter des appuis individuels aux exploitants pour s'adapter aux nouvelles obligations : éco régime, BCAE 8...

Un focus a également été réalisé sur les nouvelles MAE contractualisables à la PAC 2023, avec leurs cahiers des charges et les montants qui en découlent.

Ainsi, ce sont 259 exploitations qui se sont engagées en MAEC Système à la PAC 2023 et 52 exploitations engagées en MAE Natura 2000 ; ces 311 exploitations ont pu bénéficier d'un diagnostic initial préalable, afin de vérifier l'éligibilité aux mesures et la faisabilité du suivi du cahier des charges.

PAC 2023

4

réunions

150 participants

311

diagnostics pour

engagement dans des MAE





MesParcelles : une ressource 100% digitale, leader de la traçabilité

La solution de gestion de parcelles agricoles en ligne offre un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé des ressources. Solution leader du marché, elle permet aux agriculteurs de gérer la traçabilité des cultures, de suivre les indicateurs environnementaux, de faciliter les audits de certification environnementale, de piloter leurs performances économiques et d'anticiper la déclaration PAC.

420
abonnés *MesParcelles*

+ 8%
par rapport à 2022

PROagri
mesparcelles
l'accélérateur de performance

Décryptage de la réglementation

Afin d'aider au mieux les exploitations dans les « méandres » de la réglementation, un bulletin réglementaire est désormais édité par la Chambre d'agriculture, à destination des exploitations en suivis ou réalisant la déclaration PAC avec la Chambre.

En 2023 :

3 bulletins ont été réalisés,
traitant de la PAC et la BCAE 8, de la directive nitrates
avec les calendriers d'épandage des effluents, du PPF et cahier d'enregistrement.

Mise en place d'un appui à la réglementation

En 2023, la Chambre d'agriculture a proposé aux exploitations abonnées à MesParcelles des accompagnements permettant une sécurisation des démarches administratives :

- Le pack «tranquillité», qui comprend la vérification des éléments enregistrés, la déclaration PAC et le Conseil Stratégique Phytosanitaire.
- Le « clé en main » avec la saisie complète des interventions dans l'outil MesParcelles.

55

exploitations accompagnées en 2023



Productions végétales

Nos conseillers agronomie-environnement accompagnent les agriculteurs au plus près de leurs besoins, dans la gestion des productions végétales de leur exploitation.

Par un appui stratégique adapté, ils les guident dans leurs choix en matière d'agronomie et de protection des végétaux. Cela passe par un conseil individuel, de groupe et par des publications techniques : bulletins agro-météo, notes techniques... Le service assure également un conseil en matière de gestion de l'herbe et des pâturages, notamment via son bulletin Brin d'herbe.

205

agriculteurs en gestion de parcelles, en suivi agronomique individuel ou collectif

25

expérimentations menées

3

groupes de développement

40

parcelles observées

325

abonnés au bulletin Agro-Météo

32

bulletins par an

Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP)

La loi de séparation des activités de vente et de conseil des produits phytosanitaires est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et, avec elle, l'obligation pour les agriculteurs de recourir à un Conseil Stratégique à l'utilisation des produits Phytosanitaires (CSP).

Le Conseil Stratégique Phytosanitaire permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phytos. Il se décompose en 2 phases :

- Un diagnostic : une analyse du contexte de l'exploitation et des modes de production.
- Un plan d'action : une analyse des leviers qui pourraient être mis en œuvre.

La réalisation du Conseil sur l'exploitation donne lieu à la délivrance d'une attestation, nécessaire pour le renouvellement du Certiphyto des chefs d'exploitations.

En 2023, nous avons poursuivi la réalisation de CSP en nous appuyant sur les outils créés au sein du réseau des Chambres.

190

CSP réalisés



Agriculture biologique

La Chambre d'agriculture accompagne les projets d'installations et de conversions à l'agriculture biologique. Elle informe les agriculteurs via le Point Info Bio, puis les accompagne dans la construction de leur projet et la vie de leur exploitation, tant sur le volet technique qu'économique, par du conseil individuel et des groupes. Un focus particulier a été réalisé cette année auprès des exploitations en fin de contrat de conversion pour étudier la pérennisation du bio.

9

tours de plaine avec 60 participants

9

contacts au Point Info Bio

6

conversions accompagnées

13

études de pérennisation

3

réseaux de références : ECOBIO Lait (27 exploitations dont 10 en 54), ECOBIO VIANDE (14 exploitations dont 3 en 54) et CULTIBIO (23 exploitations en 54)



Énergies

La Chambre d'agriculture accompagne les unités de méthanisation existantes pour leur permettre d'optimiser leur système d'un point de vue technique, économique et/ou agronomique, et de se mettre à jour pour suivre les évolutions réglementaires concernant la filière.

3

unités certifiées REDII

15

unités en suivi

Dans le cadre de la méthanisation vertueuse, Val BIOENERGIE a reçu le label SAGE FERRIFERE, reconnaissance des objectifs poursuivis par l'unité de méthanisation, à savoir :

- Une diminution des engrais de synthèses grâce à l'utilisation des digestats dans le respect des bonnes pratiques d'épandage.
- Une diminution des produits phytosanitaires grâce à l'allongement et la diversification des rotations avec l'introduction de CIVE à bas niveau d'impacts.
- Le passage en agriculture biologique pour deux exploitations.
- Le maintien de l'élevage sur les exploitations : la maïs est réservé à l'élevage et les effluents représentent 66% de la ration.

Pour aller plus loin : vidéo sur la méthanisation vertueuse



Unité de méthanisation Val BIOENERGIE



La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leurs projets de panneaux photovoltaïques sur toitures à travers des formations et des études de faisabilité.

15

études de faisabilité

6

formations et plus de 50 agriculteurs formés

Notre stratégie est celle d'un développement vertueux des énergies renouvelables sur les territoires, en restant un interlocuteur privilégié tout au long de la vie des projets.



Montage de panneaux projet Voltec 2023

Environnement

Pour la Chambre d'agriculture, le conseil agronomique est indissociable de la prise en compte de l'environnement.

1 agriculteur sur 2 concerné par une opération en faveur de la qualité de l'eau.

L'engagement de la Chambre d'agriculture en faveur d'une agriculture plus respectueuse de la qualité de l'eau est reconnu et avéré depuis des années.

La préservation et la reconquête de la qualité de l'eau passent par une reconception globale des systèmes d'exploitation agricole, l'objectif étant d'avoir des systèmes résilients basés sur l'agro-écologie, pérennes et durables économiquement.

Le panel d'actions proposé par la Chambre d'agriculture concourt à cet objectif et s'appuie sur un fort ancrage territorial, associant différents acteurs.

Il s'articule autour de 2 pôles d'actions :

- Le développement et la promotion des systèmes de cultures à Bas Niveau d'Impact BNI (avec allongement des rotations, limitation de l'usage des produits phytosanitaires, promotion de l'herbe, du bio...).
- Les approches territoriales en lien avec les partenaires locaux notamment au travers des 5 opérations Agri-mieux et de l'accompagnement de plusieurs collectivités sur des aires

d'alimentation de captages.

La Préservation et la promotion des surfaces en herbe est un enjeu important dans nos systèmes de polyculture élevage ; les objectifs poursuivis sont de :

- Maintenir les prairies permanentes, notamment avec un travail sur le sursemis.
- Développer les surfaces en prairies temporaires et cultures fourragères BNI en les intégrant dans les systèmes de cultures.
- Soutenir l'autonomie fourragère (prairies temporaires...) pour des systèmes de polyculture élevage viables économiquement, dans un contexte de changement climatique.
- Développer les connaissances de la multifonctionnalité des prairies.

La complémentarité des services économie - élevage, agronomie et environnement permet de répondre aux attentes et préoccupations des polyculteurs-éleveurs dans une logique de préservation des ressources naturelles.



Associer Agriculture et Biodiversité

La Chambre d'agriculture est engagée depuis 2019 aux côtés du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et du CPIE de Champenoux dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional pour la Trame Verte et Bleue (TVB) sur le secteur de l'Amezule, avec l'impulsion des agriculteurs du Groupe de Vulgarisation Agricole (GVA) de l'Amezule.

5,2 km
de haies

10 ha/an de couverts herbagers mellifères ou favorables à la faune sur 4 ans

800 m²
de zones humides

60 ha/an de couverts d'interculture sur 4 ans

5
zones Agri-Mieux

12 fermes DEPHY

10
journées techniques

17 bulletins techniques sur l'herbe «brin d'herbe»

15 notes techniques Agri Mieux

La biodiversité des espaces agricoles, l'érosion des sols, la lutte intégrée contre les ravageurs, l'aménagement paysager des parcelles et l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique sont au cœur des préoccupations agricoles actuelles. L'agroforesterie et les haies s'imposent aujourd'hui comme une réponse à ces enjeux. Nous nous sommes engagés dans le plan de relance «Plantons des haies» et avons accompagné 26 porteurs de projets avec un appui technique, de l'accompagnement de projet jusqu'au dépôt de dossier pour la demande d'aide à la plantation.



27 km de haies **26** projets de plantation de haies accompagnés dans le cadre du plan de relance



Changement climatique et adaptation des exploitations agricoles, anticiper le manque d'eau

Sur la base des travaux menés dans le cadre du Varenne de l'Eau et des actions du programme Air Sol Climat Energie, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle au sein du réseau Grand Est a structuré en 2023 un programme d'actions de gestion quantitative de l'eau visant à assurer un accès à l'eau suffisant pour une agriculture rentable et respectueuse des besoins des autres usagers et des milieux, dans un contexte de changement climatique. Les exploitations agricoles sont impactées par le changement climatique. Elles font face à des enjeux d'adaptation primordiaux : faire évoluer leurs modes de production pour améliorer leurs performances environnementales tout en maintenant leur productivité et leurs performances économiques.

Ainsi, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a initié en 2023 :

- Une **approche territoriale** agricole des besoins en eau de l'agriculture sur le bassin versant de l'Esch, avec mobilisation de solutions fondées sur la nature, en lien avec l'étude portée par le SAGE Rupt de Mad - Esch - Terrouin.
- Un **accompagnement des éleveurs** du bassin versant de la Meurthe et de la Moselle par des diagnostics sur l'usage de l'eau et identification de leviers à mettre en œuvre.

Accompagner les exploitations en zone vulnérable (directive nitrates)

Nous accompagnons les mises aux normes des exploitations d'élevage dans le cadre de la réglementation relative aux ICPE et à la Directive Nitrates. Pour cela, la Chambre d'agriculture associe ses compétences en agronomie et en bâtiment. En effet, les préconisations auprès des éleveurs intègrent systématiquement un volet spécifique à la gestion et la prise en compte des effluents d'élevage.

Nous avons répondu à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, permettant de financer en partie ces études de mise aux normes dans les nouvelles zones vulnérables reconnues en 2021.

En 2023, nous avons continué la réalisation de diagnostics technico-économiques relatifs à la mise aux normes dans les exploitations d'élevage, pour atteindre au total 180 : DEXEL, plans d'épandage et audits d'approche globale. L'approche menée va de la réflexion et l'optimisation des pratiques et des assolements aux simulations économiques d'évolutions de systèmes.

Cela passe par la mobilisation, en synergie, de différents corps de métiers présents au sein de la Chambre d'agriculture : conseillers en agronomie-environnement, bâtiment, élevage et conseiller d'entreprise.

Nous informons également les exploitants sur les différentes mesures du programme d'actions directive nitrates et les accompagnons notamment pour la réalisation des plans de fumure prévisionnels.

180

DEXEL réalisés

200

plans d'épandage

90

plans de fumure

+ 100

conseils téléphoniques

Accompagner la transition agro-écologique avec la certification Haute Valeur Environnementale (HVE)

Les zones Agri-Mieux animées par la Chambre d'agriculture sont autant de secteurs pilotes de l'agro-écologie et de laboratoires pour développer des stratégies gagnantes face au changement climatique en s'appuyant sur des systèmes plus robustes et résilients et le développement d'une dynamique locale au service de la protection de la ressource en eau.

Démarche volontaire, individuelle ou collective, la certification HVE s'appuie sur une obligation de résultats mesurés par des indicateurs de performance environnementale. Elle constitue une reconnaissance des actions menées par les exploitations en matière de transition agro-écologique, dans une stratégie visant à répondre aux besoins du marché et aux attentes des citoyens et des consommateurs.

Depuis 2021, la Chambre d'agriculture est engagée dans la formation et l'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche de certification avec les agriculteurs des zones Agri-Mieux Rupt de Mad et Esch-Plateau de Haye et par des partenariats menés avec la Communauté d'agglomération de Longwy, le Pays Terres de Lorraine et l'interprofession bovine (Grand Est Qualité Viande).

1 FORMATION À LA CERTIFICATION

24 diagnostics d'exploitation pour la certification HVE en 2022 et 2023

19 exploitations certifiées



Formation FORM'AGIR

Se former pour mieux agir

Certiphyto, photovoltaïque, chiens de troupeaux et circuits courts ont été les thèmes plébiscités par les agriculteurs pour les formations en 2023. Plus largement, les formations autour de l'élevage, des cultures, de l'agriculture biologique, de la diversification et de la gestion de l'exploitation, portées par notre service formation Form'Agir, ont connu un fort succès.

48 formations en Meurthe-et-Moselle

472 stagiaires

88% de satisfaction globale



« Dans un contexte où le renouvellement des générations sur les exploitations est crucial et où les agriculteurs doivent s'adapter à des transitions multiples, il est impératif de répondre aux besoins de professionnels formés aux métiers agricoles. Notre présence au sein des conseils d'administration des organismes de formation est déterminante. Elle garantit la correspondance des programmes de formation aux besoins réels du secteur.

Nous sommes convaincus, au sein de la Chambre d'agriculture, que la formation initiale et continue des agriculteurs est indispensable pour assurer la durabilité et la prospérité de l'agriculture de demain. »

Laure GENIN,
Élue membre du bureau de la Chambre d'agriculture.





ÊTRE LE PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

POUR CRÉER DE LA VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Au coeur de notre projet stratégique, nous avons l'ambition de créer de la valeur dans les territoires, en étant un partenaire privilégié pour les collectivités territoriales dans la gestion des projets liés à l'agriculture, à l'espace et à l'animation locale. Avec notre marque TERRALTO, nous proposons une offre de services sur-mesure, au plus près des besoins d'accompagnement des collectivités.

Urbanisme

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle s'implique largement dans l'élaboration des documents d'urbanisme pour représenter les exploitants et défendre les intérêts agricoles en émettant un avis dans les procédures d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCoT, PLUi, PLU, cartes communales). Elle est également sollicitée par les services instructeurs sur les autorisations d'urbanisme pour des tiers à proximité de bâtiments agricoles ou pour les projets des agriculteurs eux-mêmes. Elle veille ainsi au respect du principe de réciprocité pour la protection des bâtiments d'élevage, ainsi qu'à la préservation des espaces agricoles.

230

avis sur les permis de construire et certificats d'urbanisme

25

avis donnés sur les PLU/PLUi

Suivi de la révision des

2

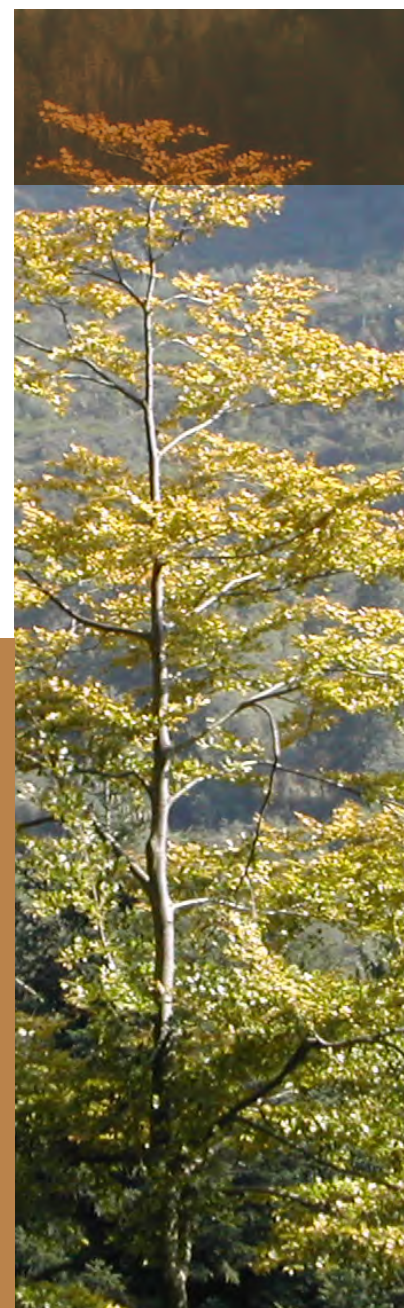
SCoT Sud 54 et Nord 54

« En 2023, nous avons poursuivi le déploiement de notre offre de services TERRALTO, en intensifiant les rencontres ainsi que les opérations menées avec les collectivités.

Notamment avec notre fort investissement sur la construction des futurs programmes LEADER, la poursuite du déploiement de l'offre juridique, la reconduction des opérations de collecte de pneus usagés agricoles, le suivi des projets de développement de l'alimentation locale via les professionnels de l'alimentation...

Avec pour objectif d'amplifier et de pérenniser l'ancrage territorial des différents acteurs de notre territoire. »

Sophie LEHE,
Vice-Présidente
de la Chambre d'agriculture.



Foncier

Par ailleurs, en 2023, la Chambre d'agriculture a réalisé le diagnostic agricole dans le cadre du projet de ligne RTE entre Cirey sur Vezouze et Biberkirch, en collaboration avec la Chambre départementale d'agriculture de Moselle, l'étude préalable agricole dans le cadre d'un projet de carrière à Barbas et Domèvre-sur-Vezouze :

9 suivis dans le cadre de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

3 suivis dans le cadre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Nous avons aussi entamé le diagnostic agricole des PLUi de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Nous avons accompagné agriculteurs, collectivités et partenaires dans plusieurs projets d'aménagement du territoire comme le doublement de la RN4 ou la ligne RTE Vandières-Void.

Enfin, nous avons poursuivi le partenariat avec la Multipôle Sud lorraine dans le cadre de la démarche de l'observatoire du foncier (repérage de foncier disponible pour de possibles projets d'installations agricoles).



Agrivoltaïsme

En réaction à une volonté forte de l'Etat d'avancer dans son mix énergétique en y faisant participer tous les territoires, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la FDSEA 54 et les JA 54, a élaboré un document cadre au développement de l'agrivoltaïsme en Meurthe-et-Moselle. Ce document se veut être un guide des bonnes pratiques en matière de photovoltaïque, telles qu'entendues par la profession agricole, et propose ainsi d'aller plus loin que la définition de l'agrivoltaïsme telle qu'énoncée dans le Code de l'Environnement.

Depuis son élaboration, il a été présenté en CDPENAF et largement diffusé auprès des communes du département ainsi que des énergéticiens qui prospectent sur notre territoire. Le travail se poursuivra cependant en 2024 avec la publication des décrets relatifs à l'agrivoltaïsme pour préciser le cadre réglementaire au développement de l'agrivoltaïsme.

Juridique

La Chambre d'agriculture conseille les exploitants, les propriétaires fonciers, les collectivités publiques et autres partenaires pour répondre à l'ensemble de leurs préoccupations en lien avec le monde rural agricole.

Elle propose son expertise sur les questions de droit rural (statut du fermage, structures, SAFER,...), les relations de voisinage (droit de passage, bornage, distance de plantations, clôtures, usages locaux,...), la réglementation applicable aux chemins et apporte son appui juridique dans les opérations d'urbanisme ou de travaux concernant le foncier.

Répartition des appels au service juridique pour l'année 2023 :

37%
exploitants

8%
collectivités publiques

30%
propriétaires
fonciers/particuliers

23%
projets d'installation

Offre de services juridiques

Afin de répondre aux diverses attentes exprimées, différentes prestations ont été développées : du conseil juridique personnalisé, à l'audit foncier, en passant par la transmission de documents-types,... Mise en place en novembre 2021, cette offre de services a poursuivi son développement en 2023.

+ de 40 prestations
ont été dispensées au cours de cette année.

et **+ de 70** accompagnements
personnalisés dans le cadre des installations
des jeunes agriculteurs

Pour rappel, ces accompagnements sont gratuits pour les jeunes installés qui ont souscrit la Prestation Plan d'Entreprise, de même que la communication d'informations légales et réglementaires relevant de la mission consulaire de la Chambre d'agriculture.



Emploi

Le service emploi est en mesure d'informer employeurs et salariés sur les dispositions légales et conventionnelles encadrant les relations de travail en production agricole.



En 2023 :

1 forum emploi agricole saisonnier organisé à Dombasle-sur-Meurthe

200 candidats

+ 80 accompagnements contrats de travail, avenants, ruptures de contrat, licenciements rédigés dans le cadre du conseil individuel

+ 175 contacts téléphoniques

LE PACE - UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT POUR LES JEUNES ET LES AGRICULTEURS

La Chambre d'agriculture déploie localement le Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprises (PACE). Ce dispositif, mis en place par le Conseil Régional Grand Est et la Chambre Régionale d'Agriculture vise à offrir à des jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 29 ans, une expérience professionnelle de 3 à 6 mois 100% en entreprise. Il permet également l'accueil de demandeurs d'emploi de longue

durée (douze mois et plus) de plus de 29 ans pour une durée de 2 à 4 mois. L'objectif fixé est de préparer leur insertion professionnelle vers des métiers de l'agriculture.



15

PACE signés et accompagnés

6

projets d'installation

1

recherche d'emploi, 1 rupture anticipée pour emploi

4

emplois (2 CDD et 2 CDI)

1

aide familiale

La mission de recyclage agricole des déchets

L'année a été marquée par l'abrogation, début février 2023, de l'arrêté du 30 avril 2020 modifié interdisant les épandages de boues, produites en période de covid-19, sans hygiénisation préalable (chaulage, compostage, séchage ou digestion).

Cette évolution réglementaire a entraîné la reprise des épandages de boues stockées, sur toute ou partie de la période 2020-2023, ou détournées, 'temporairement', vers le compostage ou le dépotage en station. Des boues de systèmes rustiques (lagune, infiltration-percolation) ont, ainsi, à nouveau été épandues en 2023.

Dans le cadre de sa mission de service public, la Chambre d'agriculture, au travers de la Mission de Recyclage Agricole des Déchets (ou Organisme Indépendant) a conseillé, accompagné et suivi les producteurs de boues dans la reprise ou le maintien des filières d'évacuation des boues (prélèvements et analyses de boues, mise à jour de plans d'épandage, suivi des épandages, enregistrement informatisé des données...).

Stations ayant eu recours à l'épandage multipliées par **2** entre 2022 et 2023



Forêt

Plusieurs actions notoires en 2023 : échanges avec le SDIS 54 dans le cadre de la Défense des forêts contre les incendies, intervention commune avec le CNPF à une journée d'information destinée aux communes forestières organisée par le Conseil Départemental afin de mettre en avant les outils (ECIR) pour réduire le morcellement forestier.

La Chambre d'agriculture en partenariat avec le CNPF, le syndicat des propriétaires forestiers de Meurthe-et-Moselle, les communes forestières, les opérateurs économiques et l'interprofession, met en œuvre les actions forestières du programme pluriannuel d'actions du service commun « Valorisation du Bois et Territoire » pour la période 2018-2024 sur le secteur du Lunévillois-ouest. Par le biais de son conseiller forestier, la Chambre d'agriculture apporte ainsi aux personnes, qui le souhaitent et qui possèdent une ou plusieurs parcelles boisées situées dans le secteur précité, des conseils sylvicoles, juridiques et/ou fiscaux.

Elle facilite aussi le renouvellement des peuplements ainsi que le regroupement des parcelles boisées pour améliorer leur gestion et mobiliser durablement du bois afin de contribuer à l'approvisionnement de la filière bois régionale en lien avec les opérateurs économiques.

34

propriétaires forestiers conseillés représentant
25 ha de forêt et l'exploitation et la vente de 4500m³ de bois.





Alimentation de proximité

Les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT)

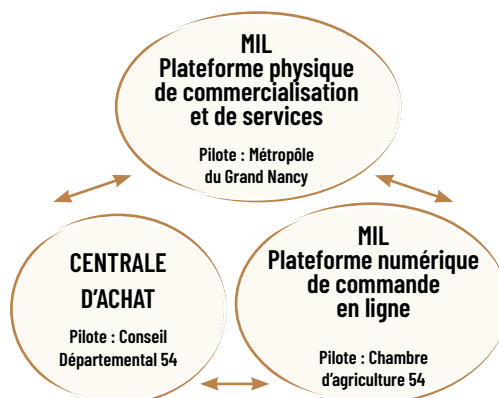
L'objectif des PAT est de faire plus de lien entre l'alimentation et l'agriculture dans les territoires. Les PAT associent une grande diversité d'acteurs : collectivités, agriculteurs, professionnels de l'alimentation (établissements de restauration collective, grandes et moyennes surfaces, commerces de bouche, associations caritatives, épiceries solidaires, etc.). La Chambre d'agriculture accompagne fortement les 2 PAT du département.

→ Le PAT du Pays Haut Lorrain

Il est porté par la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences, pour le compte des 5 EPCI du Pays Haut lorrain (Cœur du Pays Haut, Agglomération du Grand Longwy, Terre Lorraine du Longuyonnais, Pays Haut Val d'Alzette). La Chambre d'agriculture, en tant qu'assistant à maître d'œuvre, a réalisé le diagnostic de l'offre et de la demande alimentaire de ce territoire. Elle a animé 2 comités de pilotage réunissant une trentaine de personnes chacun et 1 comité technique réunissant une dizaine de personnes. Le COPIL n°3 a été élargi à des acteurs économiques pour qu'ils présentent leurs projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation du territoire.

→ InterPAT

Début 2023, la Métropole du Grand Nancy a déposé un dossier InterPAT dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, avec comme partenaires principaux la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences (porteuse du PAT Pays Haut Lorrain), le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture 54. Au sein de ce dossier, trois projets structurants s'articulent ensemble :



→ PAT Sud 54

En 2023, la Chambre d'agriculture 54 étant l'un des 7 partenaires principaux du PAT Sud 54 porté par le Conseil Départemental, a poursuivi sa participation aux différents groupes de travail :

- Groupe 1 : Production, transformation et logistique (animé par la MGN)
- Groupe 2 : Stratégie d'achat responsable en restauration collective (animé par la Chambre d'agriculture 54)
- Groupe 3 : Observatoire du foncier (animé par la Multipôle Sud 54)
- Groupe 4 : Récit alimentaire populaire (animé par le Conseil Départemental 54)



Les Circuit Courts

Les Casiers de la Seille - projet de distributeur automatique de produits fermiers

Une dizaine de producteurs fermiers, répartis le long de la Seille, montent un projet de distributeur automatique de produits locaux. A l'origine du projet, le Conseil départemental a contacté la Chambre d'agriculture pour proposer une offre de produits locaux sur l'aire de covoiturage de Lesménils. La Chambre d'agriculture a permis de constituer le groupe et l'accompagne dans ce projet, en organisant 2 formations, avec l'expertise du réseau des Chambres d'agriculture : d'abord sur les aspects humains pour lancer le groupe et le pérenniser dans la durée ; puis sur les aspects commerciaux et économiques du projet.

Restauration collective

La Chambre d'agriculture intervient sur le conseil en approvisionnement local en restauration collective auprès des gestionnaires d'établissements, sociétés de restauration collective, agriculteurs, etc.

Semaine du goût

12 000

repas de produits 100% locaux et de qualité dans les cantines scolaires avec le PnRL

Pour l'édition 2023 de la Semaine du Goût, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand Nancy et l'Eurométropole de Metz, a accompagné le Parc naturel régional de Lorraine pour proposer un menu élaboré à partir de produits de saison, locaux ou/et bio, dans les cantines des écoles et collèges du département. Plus de 11 600 repas ont été servis dans plusieurs établissements scolaires du Département :

- jeudi 12 octobre 2023 dans les écoles de Malzéville, Tomblaine et Metz,
- lundi 16 octobre dans les écoles de Nancy, Laxou et Villers-lès-Nancy,
- jeudi 19 octobre 2023 dans les collèges Amiral de Rigny à Toul, Brossolette à Réhon, Paul Verlaine à Longuyon, Pagny-sur-Moselle et Thiaucourt.

La Chambre d'agriculture a réalisé le volet opérationnel de cette opération en lien avec le PNRL. Elle a apporté son appui technique pour organiser l'approvisionnement en produits locaux de qualité et adaptés à la restauration collective, et coordonné l'opération en lien avec les responsables des cantines, les prestataires, les chefs de cuisine et les producteurs.

Au total, + de 20 fournisseurs locaux ont contribué à ces repas, pour un chiffre d'affaires total de plus de 30 000€ pour l'agriculture du territoire.



Développement local

Actions engagées auprès des collectivités

Notre ancrage territorial favorise notre connaissance fine du territoire, de ses enjeux et de ses acteurs. A travers ses missions, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle contribue à créer des synergies entre monde agricole et collectivités, et participe à l'élaboration de projets territoriaux structurants et multi partenariaux.

Pneus agricoles usagés - Une année de collecte !

Les collectes ENSIVALOR de pneus agricoles se sont poursuivies sur trois nouvelles communautés de communes que sont : Meurthe Mortagne Moselle, Mad et Moselle et le Territoire de Lunéville à Baccarat.

196

exploitations ont bénéficié de ces opérations

1670

tonnes ont été collectées en 2023

Le café de SCALEN

L'Agence Scalen, en collaboration avec la Chambre d'agriculture a organisé en décembre 2023 un café Scalen consacré aux enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Cet évènement a réuni 70 participants dont des professionnels de l'agriculture, des élus et des agents territoriaux. Notre Président Laurent ROUYER et nos élus ont partagé leurs témoignages et leurs connaissances autour de 3 grandes problématiques :

- L'attractivité du métier et le renouvellement des générations.
- La diversification des activités.
- Le rapport de l'agriculture aux milieux naturels.

A l'occasion de cette conférence, le portait de l'agriculture de Meurthe-et-Moselle a été présenté.

Ces échanges ont également donné lieu à la réalisation d'un cahier thématique consacré aux enjeux de l'agriculture qui paraîtra en mars 2024.





Conférence des maires du Grand Longwy

La Chambre d'agriculture a animé le 11 décembre 2023, à la demande de l'Agglomération du Grand Longwy, une Conférence des maires sur l'agriculture et le foncier agricole. Ce RDV privilégié avec les maires de l'agglomération a permis de présenter le panorama agricole du territoire, la situation

du foncier agricole et les outils de régulation du foncier communal, avec l'intervention de la SAFER Grand Est. Les nombreux échanges ont renforcé le dialogue entre les maires des communes membres, l'EPCI et les agriculteurs de la commission agricole.

Groupe de travail agriculture de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

Le portrait de l'agriculture réalisé par la Chambre d'agriculture en 2021 a mis en évidence la nécessité de renouer du lien entre collectivités et monde agricole. Pour répondre à ce besoin, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV), en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a constitué courant 2023 un « groupe de travail agriculture ». Composé d'élus et d'exploitants agricoles représentatifs de l'agriculture du territoire, le groupe co-animé par la Chambre d'agriculture travaille sur la mise en place d'actions concrètes sur des thématiques diverses telles que la communication et la promotion de l'agriculture auprès du grand public, la valorisation des produits

locaux, la circulation, ou encore la la production d'énergies renouvelables.



Commissions agricoles

Poursuite de notre participation aux commissions agricoles du Grand Longwy (7 agriculteurs) et de la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences (16 agriculteurs). L'objectif est de renforcer le dialogue et les projets entre le monde agricole et les collectivités.

3

commissions agricoles co-animées

→ Commission agricole du Pays du Sânon

La Chambre d'agriculture a participé à la dernière réunion agricole du Sânon en présence des élus et des agriculteurs du territoire. Les échanges ont porté, entre autres, sur les thématiques de plantation de haies, de photovoltaïque sur bâtiments et de la nouvelle programmation LEADER.

Lancement du programme «LEADER» 2023-2027

Le dispositif européen LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme dédié au soutien du développement des territoires ruraux. Il s'inscrit dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) et vise à apporter un soutien financier à des projets innovants.

Ce dispositif s'appuie pour chaque territoire retenu sur des Groupes d'Action Locale (GAL) impliquant des acteurs publics et privés d'un même territoire autour d'une stratégie locale de développement.

Suite à l'appel à candidature lancé par la Région, 4 territoires de Meurthe-et-Moselle ont été retenus en tant que GAL pour la période de

programmation 2023-2027 : Pays du Lunévillois, Pays Terres de Lorraine, Pays du Val de Lorraine et Pays du Bassin de Briey.

En 2023, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a poursuivi sa contribution à l'élaboration de ces nouvelles candidatures en identifiant les enjeux agricoles du territoire, composante essentielle de l'économie locale, et en permettant ainsi aux agriculteurs de bénéficier de cette source de financement.

5 GAL accompagnés

Programme transition alimentaire et agricole du Pays Terres de Lorraine

La Chambre d'agriculture a participé aux réunions pour définir le scénario de transition agricole et alimentaire du Pays Terres de Lorraine. Elle a également contribué à l'axe « Alimentation Durable » du programme complémentaire TETRAA, sur l'approvisionnement local en restauration collective et sur l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques.



PCAET

Participation aux ateliers de définition du plan d'actions pour la CC du Pays du Sel et du Vermois et avis rendus pour le diagnostic de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat et la CC Cœur du Pays Haut.

Accompagnement des projets de territoire

15 intercommunalités accompagnées dans leur projet de territoire

251 agriculteurs participants

Rencontre des collectivités

Poursuite du déploiement de l'offre de service **TERRALTO** et rencontre de différentes collectivités.

9 intercommunalités rencontrées en présence d'élus et de techniciens

CC des Pays du Sel et du Vermois, CC Pays du Sânon, CC Lunéville à Baccarat, CC Vezouze en Piémont, CC Meurthe Mortagne Moselle, CC Pays du Saintois, CA Longwy, Métropole du Grand Nancy et CC Cœur de Pays Haut.

13 sollicitations ponctuelles





CRÉER DU LIEN ENTRE AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

Rapprocher l'agriculture et la société, répondre aux nouvelles attentes sociétales sont des enjeux forts pour la pérennité de l'agriculture et la vie de nos territoires. C'est pourquoi la communication est au cœur de la stratégie de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. Elle prend de multiples formes (événements, actions au sein des fermes, articles de presse...) et vise à favoriser la rencontre entre agriculteurs et grand public, et à promouvoir les produits fermiers auprès des consommateurs.

Bienvenue à la ferme : rapprocher producteurs et consommateurs

Quatre événements d'envergure ont rassemblé le réseau du Grand Est, et pour certains, exclusivement le réseau Meurthe-et-Moselle, tout au long des saisons : « Sur le chemin de nos fermes », « Été à la Ferme », « Automne à la Ferme » et « Noël à la Ferme ». En 2023, une nouvelle activité a émergé dans les fermes : les anniversaires à la ferme. Cette initiative offre aux enfants de tous âges la possibilité de célébrer leur anniversaire avec leurs amis au plus proche de la nature. De plus, une nouvelle édition de la carte des exploitations faisant partie du réseau Grand Est a également été publiée pour les années 2023 et 2024.

Bienvenue à la ferme 54 a participé activement à des manifestations, notamment lors du Salon de l'Agriculture, d'Élevage en fête à Lunéville, à la Ferme de Stan, au Grand Est Mondial Air Ballon et sur le marché Campagn'art. Toutes ces initiatives ont remporté un grand succès auprès des familles.

Une page Facebook Bienvenue à la ferme 54 renforce la visibilité des animations du réseau :



EN 2023

+ de 828

« j'aime » (+65.6%)

+ de 1200

abonnés (+100%)

Des actions phares pour Bienvenue à la ferme : Deuxième édition de la ferme à l'hôpital, opération de paniers fermiers de fin d'année Bienvenue à la ferme et grand jeu du Calendrier de l'Avent sur Facebook.

- La rentrée 2023 du réseau Bienvenue à la ferme de Meurthe-et-Moselle s'est déroulée à l'hôpital pour enfants de Brabois, à Vandœuvre-lès-Nancy. Pendant une journée, les agriculteurs, en collaboration avec l'association des Blouses Roses, ont fait découvrir aux enfants et aux personnes âgées hospitalisés leurs animaux, du lapin au cheval, en passant par le poussin et l'alpaga. Des activités ludiques autour des cinq sens, des balades en calèche et des activités manuelles, ont enrichi l'expérience. Cette animation, visant à véhiculer une image positive du monde agricole, a été initiée pour la première fois en 2019 à l'occasion du Téléthon.
- En fin d'année 2023, le réseau Bienvenue à la ferme 54 a lancé pour la deuxième fois une offre auprès des collectivités territoriales : des paniers fermiers locaux composés de produits d'adhérents au réseau. Les professionnels intéressés ont pu sélectionner les produits de leur choix dans une liste variée pour confectionner leurs propres paniers garnis à offrir pendant les fêtes de fin d'année. Cette initiative a de nouveau remporté un grand succès cette année.
- Pour clôturer l'année en beauté, en mettant en valeur les produits des producteurs locaux et en récompensant la communauté Facebook de plus en plus fidèle, une initiative a vu le jour : la création d'un grand jeu du calendrier de l'avent offrant la possibilité de remporter de nombreux produits, ainsi que des bons cadeaux provenant de la plateforme Beegift. Des chèques destinés à être dépensés uniquement chez nos producteurs meurthe-et-mosellans. Cette opération a rencontré un grand succès, marquant une avancée significative de notre communauté Facebook.

Promouvoir l'agriculture

Renforcer la visibilité de l'agriculture et se montrer proactif sur l'ensemble de nos canaux de communication ont été les objectifs prioritaires de la communication. Des démarches visant à faire connaître l'action de la Chambre d'agriculture auprès de ses ressortissants, de ses partenaires, du monde politique et du grand public, ont été menées durant l'année, dont plusieurs événements phares. La première édition de l'événement « Ma Chambre d'agriculture », qui s'est déroulée à Pont-à-Mousson, a rassemblé plus de 200 invités, parmi lesquels des agriculteurs, des représentants des collectivités, des membres de la presse, ainsi que les équipes de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. Durant cette soirée, des interventions et des débats ont été menés sur les sujets d'actualité de l'agriculture, en présence notamment d'un invité de renom, Thierry Pouch, économiste à la Chambre d'agriculture de France et professeur à l'UCA. En septembre, l'Élevage en fête à Lunéville a marqué une rentrée sous le thème de l'agriculture locale, offrant un moment de convivialité apprécié aussi bien par les exposants que par les visiteurs, avec une belle fréquentation. Un succès qui a également été au rendez-vous lors de la troisième édition des Trophées de l'agriculture en novembre, qui a permis de récompenser 6 exploitations remarquables.



Mise en lumière des exploitations agricoles certifiées HVE



Plus de

75 K visiteurs en 2023
sur notre site web
(+15,8% par rapport à 2022)



2,9 K abonnés Facebook
(+400 abonnés par rapport à 2022)



28,8 K vues sur nos
vidéos YouTube en 2023



160 retombées médias

Plus de **200** participants
à la première édition de l'évènement
Ma Chambre d'agriculture

« En 2023, grâce à notre équipe de communication dynamique et performante, nous avons pu mettre en lumière les différentes facettes du monde agricole de notre territoire, ainsi que nos métiers à la Chambre d'agriculture.

L'événement « Ma Chambre d'agriculture » en est le parfait reflet. Il a été un temps fort et positif avec une forte mobilisation de nos équipes et de nos agriculteurs.

La communication renforcée, sur les réseaux sociaux, la création de contenu vidéo, les articles de presse, la participation à des événements grand public, tels que Élevage en Fête, Le Grand Est Mondial Air Ballon, la Ferme de Stan, les Trophées de l'agriculture, ont permis de parler positivement de l'agriculture et de nos métiers, et de les mettre en valeur. »

Laure GENIN,
Élue membre du bureau de la Chambre d'agriculture.





Réunion des élus du réseau des Chambres d'Agriculture du Grand Est et des élus de la Région Grand Est

LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE GRAND EST

LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE GRAND EST ENGAGÉ POUR GAGNER EN EFFICIENCE, IMAGINER, DÉVELOPPER, PARTAGER ET VALORISER L'AGRICULTURE AU BÉNÉFICE DES HOMMES, DE LEUR ENVIRONNEMENT ET DE NOS TERRITOIRES.

En 2023, le réseau des Chambres d'Agriculture du Grand Est a poursuivi ses travaux autour de son projet Fair'Réseau T (FRT), afin de renforcer notre réseau en partageant, développant et mutualisant les compétences par la structuration de notre organisation, nos outils, savoirs et savoir-faire sur notre territoire. L'engagement autour du projet ne cesse de croître d'année en année. En 2023, cette progression s'est illustrée par une collaboration accrue et des initiatives diverses dont vous retrouverez ci-après quelques exemples.

UN RÉSEAU ENGAGÉ POUR PROPOSER DES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

Elus, Directeurs et collaborateurs des dix Chambres d'agriculture ont, tout au long de l'année, participé au développement de l'efficacité de notre réseau, tout en stimulant la création de valeur, autour de ses 5 pôles.

Le Pôle Entrepreneur a poursuivi son travail de construction d'offres de services agiles, réactives, adaptées en s'appuyant sur 10 axes thématiques qui ont notamment permis de créer 3 offres autour des volets : travail, transmission, énergie. Le Pôle Innovation Recherche et Développement a permis de valoriser les compétences du réseau avec l'émergence de 3 projets européens, une nouvelle programmation du programme ACSE et la participation à de nombreux projets qui ont été reconnus au niveau national. Le Pôle Ressources a contribué activement à la construction d'un maillage d'outils performants et de compétences adaptées sur les différents territoires associant complémentarité et entraide. Quant au Pôle Collectivités et Grands Comptes, il a engagé plusieurs travaux autour de nos réponses aux appels d'offres, nos prestations Terralto, et les impacts sur les territoires autour des fonds compensation ou encore des ERC. En 2023, le projet FRT a poursuivi son dynamisme avec la relance du Pôle Représentation dont l'objectif est de gagner en efficacité dans nos activités de représentation.

FOCUS SUR DEUX PROJETS

15 propositions opérationnelles pour le Pacte et la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOAA)

Le réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est a également été la cheville ouvrière de la concertation régionale PLOAA.

Les Chambres ont contribué à un travail de réflexion avec toutes les parties prenantes pour formuler ensemble des propositions de défense du monde agricole, positives, opérationnelles, agiles et applicables à une brève échéance. Les travaux ont donné lieu à plus de 210 propositions, qui ont été analysées, synthétisées, débattues au sein des différents GTs pour prioriser et co-construire 15 propositions sur l'Orientation & la Formation, l'Installation & la Transmission et l'Adaptation & la Transition face au Changement Climatique.



Le réseau des Chambres d'agriculture Grand Est engagé pour accompagner les éleveurs de la Région

Face aux défis et aux attentes partagées par toutes les parties prenantes, nous avons l'opportunité et la responsabilité de poursuivre le développement de solutions innovantes qui stimuleront la compétitivité de nos polyculteurs-éleveurs.

En ce sens, le réseau des Chambres d'agriculture avec la Région Grand Est ont co-construit Ambition Eleveurs ; dont l'objectif est d'engager en 3 ans, 2000 exploitations de polyculture-élevage, dans un parcours d'accompagnement complet comprenant : un conseil stratégique, la construction d'un plan d'action et sa mise en œuvre avec les investissements associés.

Tout au long de l'année 2023, l'ensemble des équipes des Chambres du Grand Est se sont mobilisées pour proposer un modèle d'accompagnement solide et adapté, qui a été travaillé avec les conseillers de chaque

Chambre départementale pour fournir les ressources, les formations et les outils nécessaires.

Par leur expérience dans le conseil, le réseau des Chambres d'agriculture y jouera un rôle stratégique pour accompagner les transitions agricoles (la maîtrise de l'énergie, de la ressource en eau, de la réduction des intrants, etc.), tout en intégrant la notion de bien-être au travail.

L'expertise du réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est est ainsi mise au service de nos agriculteurs, afin qu'ils prospèrent dans un monde en pleine mutation. Ambition Eleveurs a également vocation à accroître l'attractivité de l'élevage afin de faciliter le renouvellement des générations sur la filière.

De la genèse du projet à sa mise en pratique, tous les acteurs de la filière agricole de la Région Grand Est sont mobilisés pour travailler ensemble vers une transformation agricole vertueuse où l'humain est au cœur du projet.



BILAN D'ACTIVITÉ

Meurthe-et-Moselle

2023

Restons connectés !



@chambredagriculture
meurthe4555



@chambreagriculture54



@Bienvenuealaferme54



meurthe-et-moselle.
chambre-agriculture.fr



Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

5 rue de la Vologne - Bâtiment A

54520 Laxou

Tél. 03 83 93 34 10

www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PROagri
mes parcelles
l'accélérateur de performance

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

